



# TOUR DES STARTUPS

#TourdesStartups

On se dit tout !



## Objectif

Le tour des start ups a été annoncé par le Premier Ministre à la fin du mois de septembre 2017. Confié au Secrétaire d'Etat au Numérique Mounir Mahjoubi, il vise à identifier tous les freins, qu'ils soient législatifs, réglementaires, ou ni législatifs ni réglementaires, que les start-ups rencontrent encore dans leur secteur d'activité. Son objectif est d'aller au-delà de la description des problèmes / pistes de solutions déjà connus, en allant à la rencontre d'acteurs peu habitués à formuler précisément leurs demandes aux pouvoirs publics.

Parmi les types de difficultés recherchées, on peut citer par exemple : la désignation d'une loi ou d'un règlement bloquant, un problème dans les relations avec un organisme public ou une administration (ex. temps d'homologation trop long), des difficultés de compréhension de la commande publique, un manque de ressources disponibles pour des recrutements ciblés, etc.

## Secteurs couverts

Le tour des start ups a vocation à couvrir 12 principaux secteurs. La liste ci-dessous n'est cependant pas limitative, et toute start-up en France est invitée à faire des remonter des constats / propositions.

- Fintech / AssurTech
- AdTech
- IoT / manufacturing
- HealthTech / BioTech / MedTech
- FoodTech / AgriTech
- Retail
- GreenTech / CleanTech
- Mobility
- Security & privacy
- Social / Emploi
- Edtech
- Tourisme

## Canaux de consultations

3 canaux de consultations sont prévus pour alimenter les remontées

- Un questionnaire en ligne : ce questionnaire sera ouvert dans un premier temps sur 2 à 3 semaines en décembre 2017
- Des événements en France et à l'étranger : le Secrétaire d'Etat au Numérique conduit par exemple une rencontre par semaine avec des start ups françaises
- Des entretiens bilatéraux, menés par une équipe projet

## Calendrier

Le tour des start-ups se déroule sur 4 mois (novembre 2017-février 2018) selon le calendrier cible<sup>1</sup> suivant

- Novembre-janvier : tour de France des start ups (un déplacement par semaine) et entretiens
- Décembre-janvier : questionnaire puis consultation en ligne
- Février : traitement des propositions et clôture

Les propositions issues du tour des start ups auront vocation à intégrer des plans d'actions ou projets de loi sectoriels ou généraux. Tout ne pourra cependant être résolu en trois mois, et c'est bien un travail et un dialogue plus continus qu'il vise à initier.

<sup>1</sup> En fonction des événements, ce calendrier est susceptible de changements